

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 24 juin 2011
(convocation du 14 juin 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Juin Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie-Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à partir de 11h20
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 10h25
M. GELLE Thierry à Mme. BONNEFOY Christine
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h05
M. ROSSIGNOL Clément à M. JOANDET Franck à partir de 12h30
M. BRUGERE Nicolas à M. BRON Jean-Charles
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. BREZILLON Anne
M. CAZENAVE Charles à Mme. COLLET Brigitte
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme. BOST Christine
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita
Mme DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime à partir de 11h

M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain jusqu'à 11h20 et à Mme FAORO Michèle à partir de 11h20
Mlle EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 11h
M. MERCIER Michel à M. GUICHOUX Jacques
M. MILLET Thierry à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane jusqu'à 10h25
Mme PARCELIER Muriel à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 11h
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
M. RAYNAL Franck à M. SOUBIRAN Claude
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
M. SENE Malick à M. SOUBABERE Pierre
Mme WALRYCK Anne à Mme DESSERTINE Laurence jusqu'à 10h

LA SEANCE EST OUVERTE

**Pessac - Soutien à l'Association Territoires et Innovation Sociale - La Fabrique
à Initiatives - Avenant n°1 à la convention du 23 septembre 2010 - Décision -
Autorisation**

Monsieur MAURRAS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2010/0542 du 9 juillet 2010 et par convention du 23 septembre 2010, le Conseil de Communauté a décidé d'attribuer une subvention de 20 000 €, à l'Association Territoires et Innovation, pour la conduite et le développement du projet de Fabrique à Initiatives sur le territoire de la CUB, au titre de l'année 2010, sur un budget prévisionnel de 145 000 € TTC.

La mise en place de la fabrique à Initiatives a nécessité deux phases sur l'année 2010.

Une première phase s'étendant de janvier à fin mai durant laquelle une étude a été réalisée pour amorcer le démarrage de la Fabrique à Initiatives, nouer les premiers partenariats et mettre en place la structure juridique. Cette phase a été portée par Aquitaine Active, qui a salarié un chargé de missions pour porter cette étude. Les charges afférentes à cette période sont donc imputées sur le budget d'Aquitaine Active mais une comptabilité analytique a permis de dissocier la partie liée à la mise en place de la Fabrique.

La seconde phase allant de juin à décembre, durant laquelle l'ensemble des moyens humains et techniques a été transféré sur ATIS.

Un décalage a cependant été opéré dans la mesure où la chargée de mission qui a porté la première phase n'a pas souhaité prendre le poste de responsable de l'Association ATIS et un recrutement a dû être réalisé.

L'arrivée du nouveau responsable au 12 octobre 2010 et sur les premiers mois sur un temps partiel, a entraîné un retard dans le démarrage opérationnel d'ATIS (temps de travail sur 2010 : 0,15 ETP), a décalé le temps de l'expérimentation et de fait, a réduit le budget sur l'exercice 2010.

Pour autant il a été possible d'amorcer le dispositif sur l'exercice 2010, conformément à l'action prévue dans le cadre du contrat de co-développement signé entre la CUB et la ville de Pessac, et de répondre aux premières demandes des collectivités locales.

En effet, le plan d'action de la Fabrique à Initiatives se déroule conformément au cadre partenarial prévu avec la Communauté Urbaine, et l'Association développe son programme sur le territoire communautaire.

L'association a débuté, en 2010, un travail sur plusieurs projets communautaires (construction de la ressourcerie-recyclerie de Bègles ; projet de conciergerie d'entreprises "Club Services", sous forme d'entreprise d'insertion ; gestion des encombrants à la Benauge ; préfiguration d'un espace ventes pour les maraîchers locaux au MIN de Brienne).

Aussi, afin de ne pas pénaliser l'Association du fait de ce décalage temporel de l'activité, il est proposé de procéder à un avenant afin de pouvoir verser le solde de 4 000 €.

L'avenant n°1 à la convention du 23 septembre 2010 entérine cette procédure.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu le rapport de présentation,

Considérant la demande de versement du solde d'un montant de 4000 € correspondant à la somme restant à verser de la subvention attribuée en 2010 à l'Association ATIS.

DECIDE

Article 1 : le montant du solde de la subvention 2010 à verser en faveur de l'Association ATIS pour la conduite et le développement du projet Fabrique à Initiatives, est de 4 000 € TTC, conformément aux termes de l'avenant n° 1 ci-annexé. La dépense correspondante sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, au chapitre 65, article 6574, fonction 901, CRB BD00.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer l'avenant n° 1 à la convention du 23 septembre 2010, ci-annexé et précisant les conditions de versement du solde.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 juin 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
21 JUILLET 2011

PUBLIÉ LE : 21 JUILLET 2011

M. FRANCK MAURRAS